

Dispositif PSLA Prêt Social Location Accession



LA LOCATION ACCESSION QU'EST-CE QUE C'EST ?

La **location accession** est une **formule d'accession à la propriété** dont l'objectif est de **permettre au plus grand nombre de devenir propriétaire**. Elle donne la possibilité d'**acheter au meilleur prix** tout en apportant des garanties sécurisant l'acquéreur. Elle s'adresse à **toutes les familles de locataires**, sous conditions de ressources, qui souhaitent **acquérir leur résidence principale** dans un programme de logements neufs.

C'est une **formule d'accession progressive** à la propriété. Les premières années, l'occupant paie une redevance composée d'un « loyer » et d'un complément destiné à créer un apport. Dès qu'il le souhaite, dans la limite de 4 ou 5 ans, **l'occupant peut devenir pleinement propriétaire**. Sa redevance se transforme alors en mensualité, sans augmentation, sous réserve d'acceptation par la banque partenaire et agréée par l'État.

Les AVANTAGES DU PSLA

- ▶ L'occupant choisit son logement
- ▶ Le remboursement correspond au prix d'un loyer ⁽¹⁾
- ▶ La tva est réduite à 5,5 % ⁽²⁾
- ▶ Il n'y a pas d'appels de fonds successifs lors de la construction
- ▶ Possibilité de cumuler le prêt à taux zéro ⁽³⁾
- ▶ Le logement est exonéré de la taxe foncière pendant 15 ans à compter de sa date de livraison
- ▶ Une décote de 1 % par année sur le prix de vente durant la phase locative
- ▶ En cas de difficultés financières, l'acquéreur bénéficie d'une garantie de rachat et de relogement pendant 15 ans

(1) Détails du dispositif et des garanties disponibles auprès de nos conseillers. Sous conditions de ressources.

(2) TVA à 5,5% selon éligibilité.

(3) Le Prêt à Taux Zéro est soumis à conditions.